

La mairie conventionne avec le SDIS 63 !

Les conventions entre les employeurs et le Sdis 63 sont possibles grâce à la loi du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers volontaires et la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004.

C'est dans ce cadre-là que Bernard Favier représentant la mairie de St Priest, M. Cédric MEYNIER, vice-président du Conseil d'administration du SDIS 63 et Margaux Roose adjointe administrative à la mairie ont signé cette convention de partenariat.

La convention permet aux salariés sapeurs-pompiers volontaires de s'absenter pour effectuer, pendant leur temps de travail des activités découlant de leur engagement comme sapeur-pompier volontaire.

Actions de formation et missions opérationnelles : il est prévu le retard à l'embauche en raison d'une intervention déclenchée avant la prise de poste et le départ du poste de travail.

Dans son intervention M Meynier a remercié la mairie pour cette initiative. M Meynier a précisé que « cette convention entre la mairie et le Sdis 63 permet aux sapeurs-pompiers volontaires, à Margaux Roose en particulier, de se former et/ou d'accomplir ses missions opérationnelles tout en exerçant son activité professionnelle. Ce partenariat est essentiel et contribue à faciliter la mise en œuvre d'une réponse opérationnelle de proximité sur le territoire départemental. ». Il a adressé toutes ses félicitations à Margaux Roose pour son engagement.

Bernard Favier, maire, a précisé que le conseil municipal n'a pas hésité un instant pour mettre en place ce partenariat. Chacun trouvant normal qu'un employé de la Mairie puisse porter secours aux habitants de la commune ou du territoire. Le maire a précisé qu'il espère ainsi participer au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers volontaires, a rappelé l'importance des sapeurs-pompiers dans l'organisation des secours sur tout ce territoire rural. Il en a profité pour dire à Vincent Dugourd, responsable du centre de Saint-Priest-des-Champs, toute la reconnaissance que les élus et la population ont pour son équipe.

